

Marches

ARRETE N° 2024-T019
DE REGLEMENTATION
DE LA CIRCULATION

Annule et remplace Arrêté 2024-T017 du 6 juin 2024

Le Maire de la Commune de Marches (Drôme) ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les Articles L131.3 et L 131.4 ;

Vu la demande formulée par M. Yllis MAZOYER pour le compte de l'entreprise GIAMMATTEO-RESEAUX, sise 223 Henri Poincarré ZI L'ARMAILLER 26500 BOURG LES VALENCE, pour des travaux de raccordement Producteur, pour le compte d'ENEDIS, Route des Pinets à Marches (26),

Vu l'arrêté municipal n°2024-T018 portant permission de voirie, Route des Pinets, au bénéfice de la société ENEDIS, à compter du 04/11/2024,

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes dispositions pour assurer la sécurité publique et le bon ordre à l'occasion de ces interventions, étant entendu qu'il ne s'agit en aucun cas d'une autorisation de travaux ;

ARRETE

Article 1 : Les agents de la société GIAMMATTEO-RESEAUX dans le cadre de leurs interventions, à compter du 4 novembre 2024, sont autorisés à mettre en place une circulation alternée manuellement dans le sens des Points de Repères décroissants, à l'entrée de la Route des Pinets (intersection du Chemin de Biquendot) à Marches, pendant 20 jours calendaires.

Les agents de ladite société sont autorisés à mettre en place la signalisation appropriée. Ils assureront la sécurité des équipes et des tiers grâce à un balisage adapté.

Article 2 : Le Public sera tenu de respecter la signalisation.

Article 3 : Monsieur le Maire, Officier de Police, est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Article 4 : Une ampliation du présent arrêté sera affichée en Mairie et une ampliation sera transmise à la société GIAMMATTEO RESEAUX et à la gendarmerie de Chatuzange-Le-Goubet.

Fait à Marches, le 11 juin 2024

Le Maire,

M. Philippe HOURDOU



Le Maire,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
-informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour
Excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai
de deux mois à compter de la présente notification ou affichage.

Mairie de Marches
4 Place R. CHOVIN 26300 Marches
Tél.04.75.47.43.24.
Email : contact@marches.fr

